

deux points principaux. Nous reproduirons en les discutant les diverses opinions émises sur cette origine, et nous présenterons ensuite les raisons qui nous en ont fait adopter une toute différente.

Les quelques renseignements que nous possédons sur ce monastère et de beaucoup les plus importants, nous les devons à un religieux bénédictin, dom Estiennot ou Etiennot de la Serre. Ce religieux, né en 1639, à Varennes, dans le diocèse d'Autun, est mort à Rome, en 1699. Jusqu'à son départ pour Rome, sur l'ordre de ses supérieurs, il consacra la plus grande partie de sa vie à visiter en France les monastères d'hommes et de femmes suivant la règle de saint Benoît, pour extraire des archives de ces différentes maisons tous les documents intéressant la famille bénédictine.

La Bibliothèque nationale possède quarante-cinq volumes in-folio, manuscrits, résultat de ces pérégrinations à travers la France. La part faite dans ces manuscrits au monastère de la Bruyère est en rapport avec son peu d'importance. C'est dans le cartulaire de l'abbaye d'Ambronay que dom Estiennot a puisé les renseignements qu'il nous donne. D'après un passage de ses notes, ce serait en 1678 qu'il aurait compulsé les archives du monastère. Il dit, en effet, que la prieure Antoinette de Noyon, après avoir résigné sa charge entre les mains de sa nièce, Madeleine Pelleterat, vivait encore en 1678 *anno quo hæc scribo*. Ayant laissé deux textes différents, il a donné aussi deux fondateurs différents, mais il a soin d'ajouter que ce ne sont là que des traditions. D'après lui, l'une de ces traditions attribuerait aux seigneurs, princes de Beaujeu, la fondation du monastère, et l'autre aux seigneurs de la maison de Villars. Que faut-il penser de ces traditions ? Nous croyons qu'elles ne reposent sur aucun fondement